



Communiqué de l'Intersyndicale à M. le DDEA, M. le DDSV et aux membres représentants les Administrations

L'ensemble des syndicats de la DDEA, de la DDSV ont décidé de ne pas participer au CTPS du 19 mai 2009. Par cet acte de boycott, ils entendent faire respecter leurs droits et leur légitimité dans les instances officielles et les divers contacts avec l'administration.

Pour qu'ils puissent accomplir leurs missions, ils demandent à recevoir l'ensemble des documents visés à l'ordre du jour de la convocation dans des délais raisonnables (cf circulaire du 23/04/1999).

Or, pour ce CTPS, à ce jour, les syndicats n'ont pas reçu les documents relatifs aux points suivants :

- point sur les mobilités
- immobilier « regroupement des services » (DDEA)
- mise en œuvre de la notation 2008 des agents du MAP (DDEA)
- lancement de la campagne 2008 d'entretiens professionnels et de formations des agents du MEEDDAT (DDEA)
- RGPP : point sur le déménagement de la DDASS et la nomination du préfigurateur (DDSV)

Dans les documents reçus, certains sont incompréhensibles et d'autres sont incomplets (sigles, pas d'explication, etc...).

Cette attitude de la part des Directions a déjà été dénoncée par les représentants du personnel, comme lors du CHLS commun du 30 avril dernier, ou lors de la réunion PRIRE (DDEA) du 11 mai.

Malgré cela, les Directions continuent sur cette voie. Cette façon de procéder ne doit pas perdurer dans un objectif de collaboration efficace avec les Directions et les représentants de l'administration, pour un travail fructueux et constructif... **POUR RETROUVER UN VÉRITABLE DIALOGUE SOCIAL DE QUALITÉ.**

CFDT

CGT

FO

UNSA